

## L'AQPF confirme sa position Non à l'anglais en première année!

Arlette Pilote

Number 138, Summer 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55445ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Pilote, A. (2005). L'AQPF confirme sa position : non à l'anglais en première année! *Québec français*, (138), 22–22.

## L'AQPF confirme sa position Non à l'anglais en première année !

>>> ARLETTE PILOTE

Dans son article intitulé « Les langues... » (*Journal de Québec*, 12 février), Franco Nuovo dit ne pas comprendre que l'apprentissage d'une langue seconde deviendrait un risque sérieux pour la langue maternelle. Il ajoute : « Les craintes seraient justifiées si l'enseignement de l'anglais en première année était accompagné d'une diminution des heures de français en classe. Or, ce n'est pas le cas. » Sur papier, bien sûr que non. Mais qu'en sera-t-il dans la réalité ?

Dans le nouveau régime pédagogique, on augmente de 90 minutes par semaine le temps consacré à l'enseignement au primaire. Cette hausse a été décidée en vue de permettre aux élèves d'apprendre l'anglais dès la première année, de faire davantage d'éducation physique et d'arts. Cela paraît pourtant bien peu de temps pour dispenser un enseignement de l'anglais valable, accroître la bonne forme des élèves, et également leur permettre d'acquérir plus de connaissances en arts. Pour suivre les suggestions du ministre à la lettre, qui suggère très fortement de consacrer au moins deux heures à l'éducation physique par semaine, il faudrait certainement plus de 90 minutes au total pour inclure l'anglais dans la plage-horaire et mettre aussi plus d'accent sur les arts. Rien ne garantit que les écoles qui voudront suivre ces indications à la lettre ne rongeront pas sur du temps qui devrait être consacré à des apprentissages de base. Quelles disciplines feraient alors les frais de ces débordements appréhendés ? Une discipline comme le français est des plus vulnérables dans ce cas-là puisqu'elle occupe une part dominante dans la plage-horaire.

Le nouveau régime pédagogique propose par ailleurs un temps d'enseignement du français accru au premier cycle du secondaire : il passe de 6 à 8 périodes, à la grande satisfaction des enseignants de français. Mais là aussi la proposition a un caractère purement « indicatif ». C'est pourquoi plusieurs écoles offrant des programmes particuliers dédiés aux langues secondes, aux arts ou aux sports peuvent faire le choix de ne pas accorder aux élèves ces heures supplémentaires de français prévues pour accroître leurs compétences linguistiques. Avec le développement exponentiel de ces programmes à vocation particulière, on observe une forte poussée de cette tendance. Or, quiconque admet que la maîtrise de la langue est une clé maîtresse pour la réussite dans toutes les disciplines ne peut que déplorer cette situation. Il apparaît donc de la plus haute importance que notre système scolaire accorde à l'enseignement du français une place prépondérante et mette tout en œuvre afin d'assurer à l'élève le temps nécessaire pour développer une maîtrise suffisante de sa langue. Cela n'est malheureusement pas toujours le cas dans la réalité, puisque beaucoup « d'aménagements » sont implicitement autorisés par le régime.

Le danger réside donc dans la part d'arbitraire des écoles en ce qui concerne l'établissement de l'horaire des élèves, et également dans l'interprétation qu'elles feront des propositions contenues dans le régime pédagogique et des propos parfois contradictoires émanant du MELS (Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport).

C'est pour cette raison que l'AQPF demandait déjà, dans son mémoire présenté en 2001 à la commission des États généraux sur la situation et l'avenir du français au Québec, *que l'enseignement de l'anglais ne se fasse pas avant le deuxième cycle du primaire, car il risquerait alors de nuire à l'apprentissage du français*. Nous réitérons cette recommandation avec force aujourd'hui, à la suite du dépôt du nouveau régime pédagogique, et demandons au Ministre de l'Éducation de réviser sa position en considérant sérieusement l'impact possible d'un tel changement de régime sur la qualité de la langue au Québec.

Ajoutons qu'il nous apparaît impossible de dissocier l'enseignement du français de la situation de la langue et de la culture française au Québec. À cause de ce contexte particulier, nous croyons que la langue des jeunes et celle de la société québécoise sont toujours menacées en 2005. Le danger d'anglicisation progressive est toujours présent, et le langage désarticulé introduit par les nouvelles technologies représente un autre facteur d'appauvrissement de la langue. Le nouveau contexte de la mondialisation des marchés crée pour les jeunes Québécois un environnement linguistique de plus en plus dominé par l'anglais. Force est de constater que malgré des progrès réalisés par les jeunes Québécois en ce qui concerne certains aspects du développement des compétences linguistiques, toutes ces influences contribuent à miner la motivation des jeunes à bien parler et écrire leur langue. On remarque chez quantité d'entre eux une grande pauvreté de vocabulaire, une syntaxe trop souvent déficiente, un français écrit qui laisse à désirer.

Le fait de donner une telle importance à l'apprentissage de l'anglais dès le début de leur scolarité transmet aux petits un message clair : l'anglais est non seulement utile mais nécessaire, voire obligatoire. En effet, le désir de maîtriser sa propre langue maternelle est directement lié au statut social qu'on veut bien lui accorder. Il faut donc accorder au français un statut non équivoque et prépondérant tout au long de la scolarité de l'élève, surtout au début de cette scolarité, où tout se joue dans la formation de ses valeurs et dans sa motivation à apprendre. L'environnement pédagogique dans lequel on place l'élève doit lui faire comprendre l'importance à accorder à la langue et à la culture françaises, car la langue n'est pas seulement un outil de communication ; elle est aussi véhicule de culture, comme le confirme de façon si éloquente le nouveau programme de français.

Nous ne reprendrons pas ici les arguments de la plupart des spécialistes qui confirment le caractère peu productif de l'apprentissage précoce d'une langue. Ils ne font que soutenir notre argumentation. Nous ajouterons plutôt notre conviction profonde : la maîtrise de la langue maternelle rend plus facile l'apprentissage d'autres langues, car elle structure le langage et la pensée. Apprenons donc d'abord à nos enfants à écrire et à parler correctement le français avant de leur imposer l'apprentissage de toute autre langue.